

Formation habilitations électriques

BC BR B2V (recyclage)

Objectifs

L'habilitation BC BR B2V permet aux candidats de réaliser des interventions électriques selon la(les) tâche(s) qui sont attribués aux stagiaires. Il connaîtra les lois en électricité, la structure d'une installation électrique (schémas électrique...), les règles de protection, la technologie des appareillages (récepteurs, protections et équipements). Il maîtrisera les prescriptions de sécurité électrique. Cette formation s'inscrit dans le cadre réglementaire défini par la publication NFC 18-510

Compétences visées

- Mettre à jour les connaissances du personnel habilité et définir l'étendue des tâches et secteurs autorisés.
- Réactualiser les habilitations en fonction de l'évolution du poste et des tâches associées en BT.
- Mettre en application la nouvelle norme NFC 18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques, appareillages électroniques en BT.
- Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- S'assurer de son attitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.



Pré-requis:

salarié possédant une habilitation électrique de moins de 3 ans.



Nombre de participants:

2 à 10 personnes



Durée:

7 heures



Personnes:

salarié devant effectuer des travaux et des interventions d'ordre électrique (niveau électricien) en BT dans les locaux d'accès réservés aux électriciens au voisinage des pièces nues sous tension et possédant une habilitation de moins de 3 ans.



Intervenants:

Formateur certifié en prévention des risques électrique



Méthode pédagogique:

Alternance d'exposé
Mise en situation pratique



Évaluation:

la partie théorique est validé par 1 QCM
La partie pratique est évalué a travers des situations permettant d'apprécier leur capacité à opérer en sécurité



Moyens pédagogiques:

- ressources multimédia
- panneau pédagogique
- kit EPI

Contenu de la Formation

**Formation
BC BR B2V
(recyclage)**

Enseignement Théorique: 40%

* L'habilitation électrique

- définition
- les grandeurs électriques
- Indice et activité correspondante

* L'ÉVALUATION ET LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL D'ORIGINE ÉLECTRIQUE

- les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opération d'ordre électrique
- le principe de mise en oeuvre des opérations

* Les dangers du courant électrique

* Les effets du courant électrique

* La protection contre les contacts directs et indirects

- * Évaluation des risques et incidence sur le comportement.
- * Règles de sécurité déroulant des dangers du courant électrique
- * Travaux hors tension en BT, consignation.
- * Mission: du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant.
- * Travaux au voisinage de pièces nues sous tension en BT.
- * Procédures à mettre en oeuvre.
- * Intervention en BT, dépannage.
- * Les équipements de protection.
- * Opération d'entretien avec présence de tension.
- * Définition des savoirs-faire associés aux niveaux d'habilitations.

Enseignement pratique: 60%

Visite des installations (intra-entreprise)

- présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation
- identification des mesures de préventions applicables

Cas concret

- mise en situation pratique sur 1 ouvrage ou 1 installation types

Attribution finale

- attestation de fin de formation.
- remise d'un livret « le risque électrique » à chaque stagiaire